CAPA (Travaux forestiers)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capatravauxforestiers.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

capa-travaux-forestiers — Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique prepa-capa-travaux-forestiers-e4---r-aliser-en-s-curit-des-travaux-de-sylviculture-9617b93f**

Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Analyser un dégagement sélectif et rendre compte
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Préparer et contrôler une plantation simulée
8 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Étude 1

20.0 points

Étude professionnelle 1 — Analyser un dégagement sélectif et rendre compte

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir de la commande interne de D1, indiquez l'objectif du dégagement et expliquez pourquoi il ne s'agit pas d'un nettoyage intégral de la parcelle.

La commande vise à réduire localement la concurrence autour des tiges d'avenir de chêne désignées par un repère orange. La végétation spontanée n'est retirée que lorsqu'elle gêne directement ces tiges, et dans les limites de la consigne reçue. Il ne s'agit donc pas d'un nettoyage intégral : les autres végétaux utiles au maintien du couvert et à la diversité de la parcelle sont conservés.

RÉPONSE À RETENIR

Objectif : dégager sélectivement les tiges d'avenir de chêne désignées, sans supprimer toute la végétation de la parcelle.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculez la surface totale de la parcelle en mètres carrés, puis convertissez-la en hectares. Écrivez les opérations et les unités.

La parcelle est rectangulaire. Sa surface est le produit de ses deux dimensions : 60 m × 60 m = 3 600 m².

Comme 1 ha correspond à 10 000 m², la conversion donne 3 600 ÷ 10 000 = 0,36 ha.

RÉPONSE À RETENIR

Surface totale de la parcelle : **3 600 m²**, soit **0,36 ha**.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Relevez trois éléments de préparation ou de prévention du scénario qui doivent être contrôlés avant le travail. Pour chacun, indiquez le risque ou l'aléa auquel il aide à répondre, en vous limitant aux données des documents.

Trois contrôles de préparation ou de prévention sont à retenir :

1. **Confirmer l'accès, le point de rendez-vous et les limites de la zone humide avec le responsable.** Cela répond aux incertitudes de localisation ou de délimitation et aide à éviter une intervention dans le secteur exclu.
2. **Tester le moyen de communication convenu.** Cela permet de pouvoir prévenir le responsable en cas d'aléa ou de situation dangereuse, comme le prévoit le scénario.
3. **Vérifier la présence et l'état des équipements de protection prévus par l'entreprise.** Cela permet de repérer avant le départ un équipement manquant ou défectueux et d'en informer le responsable.

Ces contrôles sont ceux du scénario fictif et ne permettent pas, à eux seuls, de conclure à une conformité réglementaire générale.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les trois éléments retenus sont la confirmation de l'accès et des limites de la zone humide, le test du moyen de communication et le contrôle de présence et d'état des équipements de protection prévus.

Question 1.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

À partir du relevé de D2, calculez le pourcentage de tiges suivies sans dommage attribué à l'intervention. Montrez le calcul.

Le relevé indique 47 tiges sans dommage attribué au travail sur 50 tiges suivies. Pour calculer le pourcentage, on divise le nombre de tiges sans dommage par le nombre total de tiges suivies, puis on multiplie par 100 : (47 ÷ 50) × 100 = 94 %.

RÉPONSE À RETENIR

94 % des tiges suivies ne présentent pas de dommage attribué à l'intervention.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

Comparez le résultat calculé au seuil interne de 95 % de D1. Indiquez si ce critère est atteint et justifiez avec les nombres du relevé. Précisez également le résultat du contrôle de la zone humide exclue.

Le résultat calculé est de 94 %, alors que la consigne interne fictive demande au moins 95 %. Le critère relatif aux tiges sans dommage n'est donc pas atteint : 47 tiges sur 50 sont sans dommage attribué au travail, et les trois autres comprennent deux tiges blessées superficiellement et une tige cassée. L'écart au seuil est d'un point de pourcentage.

Le contrôle du secteur humide est distinct : le relevé indique qu'aucune intervention n'a été constatée à l'intérieur de ses limites. Ce critère est satisfait dans le scénario, sans modifier le résultat du critère portant sur les tiges.

RÉPONSE À RETENIR

Le critère interne de 95 % n'est pas atteint : le résultat est de **94 %**, soit **1 point de pourcentage** sous le seuil. Aucune intervention n'a été constatée dans le secteur humide exclu.

Question 1.6.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Proposez deux informations factuelles à transmettre au responsable après le contrôle. L'une doit concerner les dommages aux tiges ; l'autre, le secteur humide. Ne présentez pas une interprétation comme un fait observé.

Deux informations factuelles à transmettre au responsable sont :

1. « Sur les 50 tiges suivies, 47 ne présentent pas de dommage attribué au travail. Deux présentent une blessure superficielle de l'écorce et une est cassée. Le relevé attribue ces trois dommages à l'intervention. »
2. « Le contrôle du secteur humide exclu n'a relevé aucune trace d'intervention à l'intérieur de ses limites. »

Ces formulations rapportent les constats du dossier, sans leur ajouter de cause ou d'interprétation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Transmettre les constats sur les trois dommages parmi les 50 tiges suivies et l'absence de trace d'intervention dans le secteur humide exclu.

Question 1.7.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Le repère orange d'une tige est illisible et le responsable n'est pas immédiatement disponible. D'après les consignes du cas, quelle conduite prudente adoptez-vous et quelles informations transmettez-vous ensuite ?

Je ne décide pas du traitement de la tige et ne considère pas son repère comme une désignation fiable. Je suspends la décision concernant cette tige et la laisse hors de l'intervention jusqu'à clarification. Je ne modifie pas seul le programme. Dès que le responsable est joignable, je lui indique où se trouve la tige, que son repère orange est illisible et que sa désignation n'a pas pu être confirmée. Je demande une vérification et attends sa consigne avant toute décision sur cette tige.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas intervenir sur la tige au repère illisible avant clarification ; signaler précisément l'anomalie au responsable et attendre sa confirmation.

Question 1.8.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez un plan de prise de parole de cinq minutes pour présenter cette pratique fictive à un interlocuteur professionnel. Organisez-le en étapes et intégrez le contexte, l'objectif, la préparation, le contrôle après intervention et le compte rendu. Ne dites pas que vous avez personnellement réalisé ce chantier.

Plan de prise de parole de cinq minutes — présentation du cas fictif, sans revendiquer une expérience personnelle.

1. **0:00–0:40 — Contexte.** « Je présente un cas pédagogique de dégagement sélectif sur la parcelle fictive des Aulnes, pour l'entreprise fictive Sylve-Repère. La parcelle mesure 60 m sur 60 m. Un secteur humide de 8 m sur 10 m est exclu de l'intervention selon la consigne interne du cas. »
2. **0:40–1:20 — Objectif et limites.** « L'objectif est de réduire la concurrence autour des tiges d'avenir de chêne désignées par un repère orange. Il ne s'agit pas de nettoyer toute la parcelle : la végétation qui ne gêne pas directement les tiges désignées est conservée, notamment pour maintenir le couvert et la diversité. Un repère manquant ou illisible doit être signalé avant toute décision sur la tige concernée. »
3. **1:20–2:35 — Préparation et prévention.** « Avant l'activité, l'équipe prend connaissance de la fiche de chantier, confirme l'accès et le rendez-vous, vérifie le moyen de communication et les équipements de protection prévus. Le responsable présente les limites du secteur humide et les consignes du jour. Dans le relevé, un repère était peu lisible ; le responsable l'a vérifié et a confirmé le marquage avant le début de l'activité. Si une limite est incertaine, si un équipement est défectueux ou si une situation paraît dangereuse, l'équipe suspend l'activité concernée, se met en sécurité et prévient le responsable. »
4. **2:35–3:45 — Contrôle des résultats.** « Le contrôle porte sur 50 tiges suivies. Le relevé compte 47 tiges sans dommage attribué au travail, deux avec une blessure superficielle et une cassée. Le taux sans dommage est de (47 ÷ 50) × 100, soit 94 %. Il est inférieur au seuil interne fictif de 95 % : ce critère n'est pas atteint. En revanche, aucune trace d'intervention n'a été constatée dans le secteur humide exclu. »
5. **3:45–5:00 — Compte rendu et conclusion.** « Le compte rendu indique l'emprise traitée, les consignes reçues, les résultats du contrôle et les anomalies. Je distingue les faits observés des interprétations : je rapporte les nombres et la nature des dommages, ainsi que l'absence de trace dans le secteur humide.

FormaV - document d'entraînement non officiel

L’écart au seuil est transmis au responsable sans être masqué et sans modifier seul le programme. Je demande ses consignes pour la suite. Cette présentation décrit uniquement le cas fictif fourni. »

RÉPONSE À RETENIR

La prise de parole suit cinq étapes minutées : contexte, objectif et limites, préparation et prévention, contrôle des résultats, puis compte rendu et conclusion. Le cas est explicitement présenté comme fictif.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

20.0 points

Étude professionnelle 2 — Préparer et contrôler une plantation simulée

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> En appliquant la convention de comptage de D3, calculez le nombre de positions par ligne dans le sens est-ouest, puis le nombre de lignes dans le sens sud-nord. Montrez comment vous tenez compte des marges de 3 m.

Dans le sens est-ouest, les centres des premiers et derniers plants sont chacun à 3 m d'une limite. La distance entre ces centres est donc 48 − 3 − 3 = 42 m. À raison d'un espacement de 3 m, cela représente 42 ÷ 3 = 14 intervalles ; en ajoutant la position de départ, on obtient 14 + 1 = 15 positions par ligne.

Dans le sens sud-nord, la distance entre les centres des premières et dernières lignes est 36 − 3 − 3 = 30 m. Cela représente 30 ÷ 3 = 10 intervalles de 3 m ; avec la première ligne, il y a 10 + 1 = 11 lignes. Le résultat concorde avec la numérotation R1 à R11 indiquée dans D3.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **15 positions par ligne** dans le sens est-ouest et **11 lignes** dans le sens sud-nord.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez le nombre total de positions de plantation, puis le nombre de positions affectées au chêne et au merisier selon les lignes R1 à R11.

Chaque ligne compte 15 positions et il y a 11 lignes : 15 × 11 = 165 positions au total.

Les lignes R1 à R8 représentent 8 lignes affectées au chêne : 8 × 15 = 120 positions. Les lignes R9 à R11 représentent 3 lignes affectées au merisier : 3 × 15 = 45 positions. La vérification donne 120 + 45 = 165 positions.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **165 positions** au total : **120 au chêne** et **45 au merisier**.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez séparément la réserve de 10 % demandée pour le chêne et pour le merisier, en arrondissant chaque résultat à l'unité supérieure. Indiquez ensuite le besoin total à préparer pour chaque essence, réserve incluse.

La réserve se calcule séparément pour chaque essence à partir de son nombre de positions.

- **Chêne :** 10 % de 120 donne 12 plants de réserve. Le besoin total, réserve comprise, est 120 + 12 = 132 plants.
- **Merisier :** 10 % de 45 donne 4,5 plants. La consigne demande l'arrondi à l'unité supérieure : la réserve est donc de 5 plants. Le besoin total, réserve comprise, est 45 + 5 = 50 plants.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Besoin à préparer, réserve comprise : **132 plants de chêne**, dont 12 de réserve, et **50 plants de merisier**, dont 5 de réserve.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Comparez les quantités préparées dans le bon de D3 aux besoins calculés avec réserve. Indiquez le surplus ou le manque pour chaque essence.

On compare les quantités annoncées dans le bon aux besoins calculés, réserve comprise :

- **Chêne :** 135 − 132 = 3 plants de surplus nominal.
- **Merisier :** 52 − 50 = 2 plants de surplus nominal.

Ces surplus sont calculés à partir des quantités annoncées. Comme les plants présentant une anomalie sont mis à part pour vérification, on ne peut pas conclure, à partir de ces seuls nombres, aux quantités définitivement utilisables.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Selon les quantités annoncées au bon, le surplus nominal est de **3 plants de chêne** et de **2 plants de merisier**, réserve comprise.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> À la réception, comment traitez-vous les quatre plants de chêne signalés comme desséchés et les deux plants de merisier dont l'étiquette est décollée ? Distinguez les observations, les décisions possibles dans le scénario et l'information à transmettre au responsable.

Il faut distinguer les observations de la conduite prévue dans le scénario :

- **Chêne C-27 :** quatre plants paraissent desséchés et leurs étiquettes sont lisibles. Cette observation ne permet pas d'établir la cause ni l'aptitude définitive des plants. Dans le scénario, ils sont mis à part pour vérification. Je communique au responsable leur nombre et l'observation avant toute affectation à une position.
- **Merisier M-14 :** deux plants ont une étiquette décollée ; le numéro de lot reste lisible sur le contenant. Ils sont également mis à part pour vérification. J'indique au responsable l'état des étiquettes et l'information de lot disponible sur le contenant.

Dans les deux cas, je rapporte les faits sans conclure à une cause ou à une aptitude non établie. L'affectation attend la vérification et la consigne du responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre à part les quatre chênes paraissant desséchés et les deux merisiers à étiquette décollée, transmettre les observations au responsable et attendre la vérification avant toute affectation.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Décrivez quatre points de préparation à vérifier avant de commencer la plantation simulée, en couvrant au moins l'implantation, l'organisation du travail, le matériel ou les équipements, et la prévention liée à la bande humide.

Quatre points à vérifier avant de commencer la plantation simulée :

1. **Implantation :** reprendre le plan, confirmer les limites et vérifier les marges de 3 m, les espacements de 3 m et l'affectation des lignes R1 à R8 au chêne et R9 à R11 au merisier.
2. **Organisation :** confirmer le point d'accès et répartir les tâches, comme prévu dans le scénario, afin que l'équipe travaille selon le même plan.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. **Matériel et équipements :** vérifier la présence du matériel prévu et des équipements de protection indiqués sur la fiche interne ; signaler toute anomalie de matériel avant de commencer.
4. **Bande humide :** repérer la bande près de la limite nord, ne pas y déposer de matériel et prévenir le responsable si sa limite devient incertaine. Si les conditions se dégradent ou qu'un doute sur une consigne apparaît, suspendre l'activité concernée et prévenir le responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les quatre domaines couverts sont l'implantation, l'organisation du travail, le matériel et les équipements, et la prévention liée à la bande humide.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Proposez une courte liste de critères permettant de contrôler, après plantation simulée, la concordance avec le plan. Mentionnez les essences par ligne, les positions non pourvues et les anomalies à relever, sans inventer de résultats d'observation.

Le contrôle après plantation simulée peut consigner les critères suivants, sans préjuger des résultats :

- Comparer l'essence affectée à chaque ligne avec le plan : chêne sur R1 à R8, merisier sur R9 à R11.
- Vérifier les positions prévues ligne par ligne — 15 par ligne selon le plan — et relever l'emplacement de toute position non pourvue.
- Noter les plants endommagés, les écarts d'implantation et toute discordance entre une position et l'essence qui lui est affectée.
- Relever les anomalies visibles d'étiquetage ou d'identification des lots et les transmettre au responsable, sans décider seul de l'utilisation des plants concernés.

Le dossier ne fournit aucun résultat après plantation : il faut donc proposer ces critères de vérification, et non annoncer des constats.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôler l'essence prévue pour chaque ligne, les 15 positions prévues par ligne, les positions non pourvues et les anomalies de plants, d'implantation ou d'identification ; consigner les constats sans inventer de résultats.

Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Rédigez un plan de prise de parole de cinq minutes pour expliquer la préparation de cette plantation fictive. Faites apparaître les calculs utiles, la réception des plants, les mesures de prévention et le contrôle prévu. Ne présentez pas ce cas comme une expérience personnelle.

Plan de prise de parole de cinq minutes — présentation du dossier fictif, sans le présenter comme une expérience personnelle.

1. **0:00–0:40 — Contexte et plan.** « Je présente un dossier pédagogique de plantation sur une parcelle fictive de 48 m sur 36 m. Les lignes sont parallèles au côté de 48 m. Les centres sont à 3 m des limites concernées et les espacements sont de 3 m. »
2. **0:40–1:35 — Comptage et répartition.** « Dans le sens est-ouest, la distance entre les centres extrêmes est de 48 − 3 − 3 = 42 m, soit 14 intervalles de 3 m et donc 15 positions par ligne. Dans le sens sud-nord, il reste 36 − 3 − 3 = 30 m, soit 10 intervalles et 11 lignes. Le plan prévoit 15 × 11 = 165 positions : 120 au chêne sur R1 à R8 et 45 au merisier sur R9 à R11. »

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. **1:35–2:25 — Besoins et bon de préparation.** « La réserve interne demandée est de 10 % par essence. Pour le chêne, 10 % de 120 donne 12 plants de réserve, soit 132 à préparer au total. Pour le merisier, 10 % de 45 donne 4,5, arrondi à 5, soit 50 au total. Le bon annonce 135 chênes et 52 merisiers : le surplus nominal est de 3 chênes et 2 merisiers. »
4. **2:25–3:25 — Réception des plants.** « Le lot C-27 compte quatre plants qui paraissent desséchés. Le lot M-14 compte deux plants dont l'étiquette est décollée, avec le numéro de lot encore lisible sur le contenant. Ces observations ne suffisent pas à établir l'aptitude des plants. Dans le scénario, les plants concernés sont mis à part pour vérification et signalés au responsable avant toute affectation. Le surplus calculé à partir du bon reste donc nominal tant que les anomalies ne sont pas vérifiées. »
5. **3:25–4:20 — Préparation et prévention.** « Avant de commencer, l'équipe examine le plan, confirme les limites et l'accès, répartit les tâches et vérifie la présence du matériel et des équipements indiqués sur la fiche interne. Près de la limite nord, la bande humide ne doit pas recevoir de matériel. Si sa limite devient incertaine, si les conditions se dégradent, si un tiers se présente de manière inattendue, si le matériel est anormal ou en cas de doute sur une consigne, l'activité concernée est suspendue et le responsable est prévenu. »
6. **4:20–5:00 — Contrôle prévu et conclusion.** « Après la plantation simulée, je comparerais les essences de chaque ligne au plan, relèverais les positions non pourvues, les plants endommagés et les écarts observés, puis transmettrais les constats au responsable. Aucun résultat de contrôle n'étant fourni, je ne peux pas en annoncer. »

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La présentation couvre l'implantation et ses calculs, les besoins avec réserve, les anomalies de réception, la prévention et les critères de contrôle, sans revendiquer une expérience personnelle ni inventer de résultats.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — prepa-capa-travaux-forestiers-e4---r-aliser-en-s-curit-des-travaux-de-sylviculture-9617b93f
Supports documentaires vérifiés : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/examens/epreuves-terminales/fiches-descript/fiches-capa/FE_capa_e4_trav_forest.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/tf/capa-tf-ref092015.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.